

Image not found or type unknown



DETTES ET FRAIS D'OBSEQUES

Par **Visiteur**, le **21/10/2014** à **09:11**

Bonjour,

j'ai un peu cherché sur le forum mais je n'ai pas trouvé de réponses... Donc voilà; comment cela peut il se passer lors du décès d'une personne non solvable, ayant des dettes style loyers en retard, d'autres dettes professionnelles liées à une boutique sachant que; cette personne est divorcée, a 2 enfants majeurs mais insolvable ; étudiant et sans emploi, pas de compagnon officiel, a ses parents. Qui devra régler les obsèques ? Pris en charge par les pouvoirs publiques (terme très general !) ou pas ?

Merci